



Filière grandes cultures

Principales régions concernées :  
**Pays de la Loire et Bretagne**



 Bassins de production  
 Localisation du porteur de projet

**Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :**

- Partenariats diversifiés à l'amont et à l'aval
- Développement de cultures bio peu présentes en France
- Progression des cultures bio sur des surfaces à enjeu eau
- Accroissement des débouchés en restauration hors domicile
- Cofinancements publics importants

## Développement des infrastructures d'AGRO LOGIC pour stocker, transformer et conditionner des graines « sans gluten »

Dans un contexte de forte progression de la demande, de ses clients et plus généralement des consommateurs de produits bio, Agro Logic souhaite :

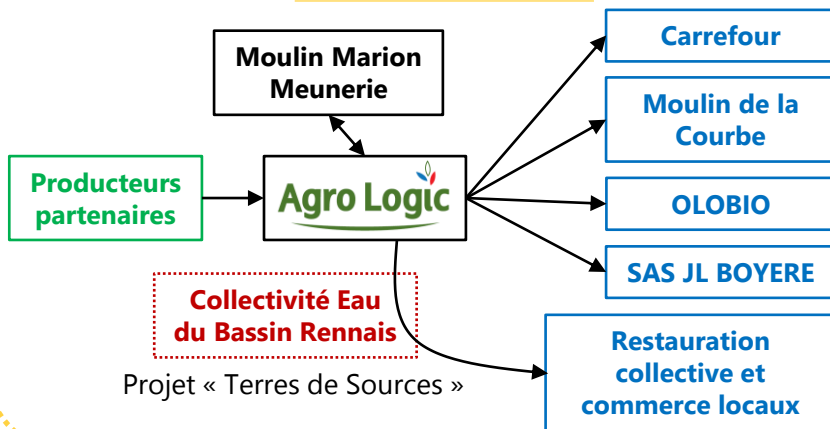
- Augmenter ses capacités de production et diversifier son offre de graines « sans gluten » et de légumineuses (quinoa, chanvre, sarrasin, lentilles, courges, etc.), sous toutes leurs formes (entières, décortiquées, toastées, etc.)
- Diversifier ses cibles commerciales

**Le projet se déroulera du 10 septembre 2020 au 31 décembre 2023**

**Le porteur de projet :** SARL AGRO LOGIC

**Partenaires associés :** Moulin Marion Meunerie, Carrefour, Moulin de la Courbe, OLOBIO, SAS JL BOYERE et la Collectivité Eau du Bassin Rennais

### SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2,9 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 540 588 €.

Des cofinancements de respectivement 233 400 € et 106 147 € ont également été sollicités auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

**Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :**

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>